

IMMIGRATION & INTEGRATION

Les femmes à la traîne

Les femmes immigrées restent trop souvent à la traîne en ce qui concerne l'intégration dans leur pays d'accueil, selon un rapport OCDE/UE.

L'OCDE compte 128 millions d'immigrés, et l'UE 58 millions, ce qui représente 10 % environ de la population. Au cours de la dernière décennie, leur nombre a augmenté de 28 % dans l'UE, où 2/3 des immigrés viennent de pays hors UE.

« Dans de nombreux pays, certains groupes vulnérables d'immigrés comme les réfugiés peuvent mettre 15 ans ou plus, en moyenne, pour atteindre un taux d'emploi similaire à celui des natifs du pays », affirme le commissaire européen aux Migrations, Dimitris Avramopoulos. « L'inclusion des familles migrantes, qui comptent beaucoup de femmes, est également une cause de préoccupation. »

Les immigrées sont ainsi moins nombreuses à travailler que les femmes natives du pays d'accueil (57 % contre 63 % au sein de l'UE), avec une différence atteignant 14 points en France et en Belgique, voire presque 17 points

aux Pays-Bas. Une partie d'entre elles restent en marge du marché de l'emploi sans l'avoir choisi (1 sur 5 au sein de l'UE), ce qu'elles expliquent notamment par des raisons familiales (35 % pour les immigrées, contre 1/4 des femmes nées sur place).

Sur le marché de l'emploi, les immigrées sont dix fois plus nombreuses que les femmes natives du pays d'accueil à travailler dans le service à la personne au sein de l'UE. Et 36 % des femmes immigrées sont surqualifiées pour l'emploi qu'elles occupent, contre 22 % des natives du pays (et 31 % des hommes immigrés). « L'intégration des femmes devrait faire l'objet d'une attention accrue », déclare Jean-Christophe Dumont, responsable de la division « migrations internationales » à l'OCDE, en soulignant les « questions de long terme » qui sont en jeu. « Le manque d'intégration peut avoir un coût important en termes de productivité

et de croissance », soulignent MM. Gurria et Avramopoulos, qui évoquent aussi « les coûts politiques, l'instabilité et plus généralement le coût négatif pour la cohésion sociale » que cela entraîne. Mais « la réussite économique et sociale des femmes a un impact positif sur la réussite des enfants », affirme aussi M. Dumont, en soulignant l'effet de l'intégration « sur des aspects plus culturels » comme l'égalité des droits par exemple. Pour favoriser l'intégration, plusieurs pistes à explorer : « encourager une arrivée précoce » dans le cadre du regroupement familial, « assurer le lien entre les familles et les services publics » après l'arrivée, et inventer un dispositif « pour que les femmes sortent du foyer », ou encore « développer des programmes de parrainage » comme cela existe au Danemark, ou d'entrepreneuriat, « ce qui permet de sortir de la cellule familiale ». ■